

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DU Approfondi de parodontologie et d'implantologie clinique (DUAPIC)



Diplôme
Diplôme
université
générique



Établissement
Université de
Paris

Présentation

Le diplôme Postgraduate en parodontologie et dentisterie implantaire proposé par l'UFR d'odontologie Garancière est un programme de formation initiale ou continue à temps plein sur 3 ans. Il est accrédité par la Fédération Européenne de Parodontologie (EFP) depuis 2012 et reconnu par l'ONCD. En plus du diplôme européen, il conduit à obtenir les diplômes français suivants : le CES de Parodontologie, le Master Santé parcours parodontologie, et les deux diplômes universitaires DUPC et DUAPIC.

Admission

Conditions d'admission

Admission sur dossier : La sélection se fait après examen du dossier et entretien du candidat par un jury. L'enseignement théorique et pratique se déroule sur un an à raison de deux jours par semaine (mercredi et jeudi).

Conditions d'inscription : Sont admis à se présenter les Docteurs en Chirurgie Dentaire ou Stomatologistes TITULAIRES du Diplôme Universitaire de Parodontologie Clinique. Le dossier de candidature (lettre de motivation, C.V. et photocopies des diplômes) doit être déposé pour la mi-juin, dernier délai.

+

Voir conditions d'inscription du DUPC. Les candidats doivent avoir une maîtrise suffisante du français ET de l'ANGLAIS (40% de l'enseignement se déroule en anglais). Le dossier de candidature en français ET en ANGLAIS (lettre de motivation, C.V. et photocopies des diplômes) doit être déposé pour la mi-juin, dernier délai.

Pré-requis obligatoires

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans la rubrique "Conditions d'admission").

Contact(s)

Contacts

P. Bouchard

F. Mora

Annick Ligot

☎ 01 57 27 87 18

✉ fc.odonto@u-paris.fr



Infos pratiques

Contacts

P. Bouchard

F. Mora

Annick Ligot

☎ 01 57 27 87 18

✉ fc.odonto@u-paris.fr

Lieu(x)

📍 Paris



Programme

Organisation

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

